

L'actU



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

L'actU n° 119 - Le Trait d'Union du mois de janvier 2022

Madame, Monsieur, chers habitants d'Asnières-sur-Oise



Malgré une conjoncture sanitaire et économique compliquée, l'année 2021 s'est déroulée et achevée sans rupture des services au public, doublée de nombreuses réalisations. Je remercie l'ensemble des acteurs et personnels qui ont servi Asnières-sur-Oise.

La commune a réalisé la construction d'un nouveau parking pour les habitants de la Grande-Rue et les écoles, l'acquisition de places de stationnement pour répondre à la demande de la Maison de Santé, l'acquisition de très nombreux fonciers pour maîtriser et conserver notre qualité de vie, la mise en révision de notre PLU, les études de requalification de la zone sud Delacoste et facilité les ouvertures d'un multi-accueil et d'une supérette à la Manufacture.

La C3PF a permis la création d'un centre de vaccination contre le Covid-19, poursuivi le déploiement et l'entretien de la vidéoprotection, le développement de la fibre optique, les études d'un schéma de pistes cyclables, la mise à disposition pour les hébergeurs d'une application informatique pour collecter la taxe de séjour, l'achèvement des travaux du nouveau siège de la C3PF au Domaine de la Motte à Luzarches.

Les projets 2022 sont la réalisation d'un espace multisports

paysager rue Frédéric-Masson, la maîtrise partielle du foncier du site Delacoste sud et son développement, le déclassement de la mairie annexe et sa vente pour financer le restaurant scolaire pour l'école de Baillon, la réfection de la voirie rue Delchet et ruelle Saint-Laurent. Dans le cadre du Sivom (Syndicat à vocation multiple Viarmes - Asnières), la construction d'un troisième court de tennis couvert, la maîtrise des fonciers dans la rue des Gourdeaux pour la construction d'un terrain de football en synthétique sont aussi au programme de cette nouvelle année.

À toutes et tous, mais aussi à nos amis de Cutigliano, je souhaite une bonne année 2022, heureuse, féconde, emplie d'espoir et de projets. Que 2022 soit aussi une année de bonheur, de passion, d'innovation et de partage, que les associations, lien social et poumon du bien vivre ensemble, puissent retrouver une activité normale. Aux entrepreneurs, qui ont été soutenus et aidés par la C3PF, je leur souhaite de retrouver le chemin de la croissance. Je présente mes meilleurs vœux aux administrations et structures qui servent nos populations, à celles aussi qui assistent nos collectivités pour garantir la continuité du service public, aux services de l'État, la Région, le Département, la C3PF qui apportent leurs précieux services et concours financiers et qui permettent la réalisation de nos projets.

Bonne année à tous !

*Claude Krieguer,
maire d'Asnières-sur-Oise*

Bonne Année

**Le Maire, Claude Krieguer,
et l'ensemble
du Conseil municipal,
vous souhaitent une excellente année
2022!**

Comment inscrire votre enfant à la cantine ?

Comme stipulé sur le règlement intérieur, les réservations et les annulations se font sur le portail famille ; l'accès se fait par identifiant et mot de passe. Vous pouvez commander ou annuler les repas du mardi au vendredi l'avant-veille avant minuit ; le repas du lundi doit être réservé ou annulé le jeudi d'avant, toujours avant minuit.

Pour rappel, aucune inscription ou annulation par téléphone ne sera prise en compte.

Inscription à l'école pour les enfants nés en 2019

L'inscription des enfants pour la rentrée scolaire 2022-2023 s'effectue impérativement en mairie du 3 janvier au 18 février sur rendez-vous.

La liste des documents nécessaires est disponible sur le site de la ville.



© Adobe Stock

Inscription des jeunes de moins de 18 ans sur les listes électorales

Les jeunes, qui auront atteint 18 ans avant le premier tour de l'élection présidentielle (le 10 avril) et qui n'ont pas réalisé leur recensement, devront effectuer ces démarches jusqu'au 4 mars pour participer au vote des futures élections.

Nathie Coiff', une page se tourne...

... après avoir passé 41 ans dans le même salon de coiffure ! Nathalie Martin est arrivée en mai 1981 en tant que salariée chez *Audrey Coiffure* et a repris le salon en janvier 2002.

Passionnée par son métier, elle a formé plusieurs coiffeuses, dont une apprentie qui a été médaillée d'argent du Val-d'Oise en CAP. Nathalie confie les clés de son salon à Carla, qu'elle a aussi formée, et à Marianne, qui reprennent son activité.

Le salon et les clients lui manqueront. Elle remercie l'ensemble de sa clientèle pour toutes ces années de fidélité.

Jeune retraitée, elle a dorénavant du temps pour s'occuper de sa famille et pour démarrer une nouvelle vie que nous lui souhaitons heureuse.



Où entrent et sortent les enfants de primaire qui fréquentent le périscolaire ?



À partir du 3 janvier 2022, les enfants en primaire inscrits à la garderie du matin (7h 15 - 8h 15) et du soir (de 18h 15 après l'étude jusqu'à 19h) et à l'accueil de loisirs du mercredi, font les entrées et sorties sur le parking situé le long de la mairie.

Parking rue Delchet : chacun à sa place !

Dans le fond du parking à l'angle de la rue Delchet et de la Grande-Rue, six places de stationnement sont réservées aux enseignants de l'école Blanche-de-Castille.



Des panneaux de stationnement interdit ont été installés dès l'aménagement du parking. Merci de respecter ces emplacements et le bien vivre ensemble.

Classe de neige 2022 : la mairie participe

Il est prévu que 27 enfants de CM2 des écoles d'Asnières-sur-Oise partent en classe de neige, si les conditions sanitaires le permettent. Le séjour aura lieu du 6 au 11 février au Collet d'Allevard, en Isère.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 octobre dernier, a confirmé la participation de la commune à hauteur de 40% du coût du séjour estimé à 19 380€. Nous remercions l'association Autour de l'école, qui prend également en charge une partie du montant de la classe de neige à hauteur de 1 935€. Au final, la participation des familles s'élève à 336,80€.



Saur, nouveau distributeur d'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la gestion de la distribution d'eau potable dans notre commune est confiée à la société Saur. Celle-ci a fait parvenir un courrier à tous les Asniérois, accompagné d'un formulaire d'abonnement et d'autorisation de prélèvement. L'ensemble des documents est à retourner à la Saur avant le 30 janvier 2022.

Enquêtes domiciliaires

Dans le cadre de la révision du schéma directeur d'assainissement, le Siceub (Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux), gérant l'assainissement de 22 communes dont Asnières-sur-Oise, a confié à la société EGIS d'effectuer des enquêtes domiciliaires sur un échantillon d'habitations des communes adhérentes. Celles-ci ont pour but d'analyser sur chaque commune les installations privées afin d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées. Les administrés asniérois concernés recevront un courrier signé conjointement de Monsieur le Maire et du président du Siceub.

Nouvelle activité: une éducatrice canin et comportementaliste

Depuis début janvier, Sandrine Lamy vous conseille dans l'éducation de votre chien. En tant qu'éducatrice, elle apprend à votre compagnon l'obéissance, à ne pas tirer en laisse, à attendre sagement, à se socialiser, à avoir les bonnes attitudes avec ses congénères et les humains.



En tant que comportementaliste, elle rééduque le chien et apprend au maître à avoir les bons comportements et les bonnes attitudes afin que chacun retrouve sa place dans le foyer.

Sandrine Lamy peut aider en cas de cynophobie (peur des chiens), en expliquant le langage corporel du chien et en prodiguant conseils et bons gestes afin d'éviter les morsures et les accidents.

Elle est également disponible pour promener votre chien en cas d'absence.

Sandrine se déplace à domicile pour exercer sa profession. Lamy's Dog Educ, tél. : 07 49 69 00 76. Site internet: lamysdogeduc.wixsite.com/sandrinelamy. Mail: lamysdogeduc@outlook.fr.

Rue du Four, la mairie porte plainte

À plusieurs reprises pendant le mois de décembre,



des réclamations d'automobilistes ont été faites auprès de la mairie pour pneus crevés ou jantes abîmées après avoir circulé sur la partie réduite rue du Four. La police municipale a constaté sur place que les jardinières en bois, longues de 3 mètres et larges de 80 cm, sont dé-

placées quotidiennement d'une dizaine de centimètres pour réduire le passage de la route dans le but de nuire. Depuis, un marquage au sol a été réalisé par les agents des Services techniques et la police municipale passe tous les matins vérifier la position des jardinières. Force est de constater que celles-ci sont régulièrement déplacées volontairement (cf. la photo), ce qui les dégrade, gêne la circulation et peut être dangereux pour les automobilistes à cet endroit de la rue du Four. La gendarmerie s'est déplacée sur place pour constater ces faits d'incivilité. Et la mairie a porté plainte le 16 décembre dernier.

Élodie Kimmel, artiste lyrique et auteure asniéroise



Formée à la Haute École de Musique de Genève puis au Royal College of Music à Londres, Élodie Kimmel chante sur les scènes des plus grands opéras de France, au Théâtre des Champs-Élysées comme au Festival de Glyndebourne, et collabore avec des artistes de renom ; elle est également pédagogue, auteure

et compositrice.

L'artiste, lauréate de l'abbaye de Royaumont, a écrit un hors-série *Choisir sa voix* publié par *La Lettre du musicien* dans lequel elle propose des conseils de développement personnel aux chanteurs amateurs et professionnels, et musiciens.

Une rencontre-signature avec Élodie Kimmel aura lieu le vendredi 11 février à la Philharmonie de Paris et une autre à la bibliothèque de Gouvieux le 19 mars. Son premier recueil de poésies sera publié en 2022. Elle sortira aussi prochainement un CD autour de la voix.

Des ateliers Bien sur internet pour les seniors

Une réunion d'information a été organisée en collaboration avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) et l'association Delta 7 le 8 décembre dernier pour sensibiliser nos seniors à l'utilisation d'internet au quotidien.

Delta 7 propose des ateliers qui permettent aux seniors d'être acteurs de leur bien vieillir en les rendant le plus autonomes possible sur la pratique de base du numérique. Les objectifs sont de :

- sensibiliser et informer les seniors sur les opportunités du numérique dans leur quotidien (services de la vie pratique, sites favorisant le bien vieillir, sites administratifs, sites de mobilité, communication en ligne...);
- les former et leur donner la confiance en eux et les repères pour s'informer via internet, communiquer et réaliser des démarches en ligne en toute sécurité;
- favoriser la convivialité et le lien social.



Une première session se déroule du 28 décembre 2021 au 28 janvier 2022; elle concerne 16 personnes à raison de deux demi-journées par semaine.

Si, vous aussi, vous êtes intéressés par ces ateliers qui n'utilisent que les tablettes numériques, n'hésitez pas à vous manifester auprès du CCAS. Nous essaierons d'organiser une nouvelle session courant 2022.

Tél. : 01 30 35 58 96 ou affaires.sociales@aso95.fr.

Des sens interdits à respecter

Depuis le changement de sens de circulation instauré dans le centre-village le 15 novembre dernier, il se trouve que quelques automobilistes peu scrupuleux ne respectent pas le code de la route et n'hésitent pas à



prendre les sens interdits.

La gendarmerie va effectuer des contrôles réguliers sur l'ensemble de la commune afin de faire respecter la signalisation.

Fermeture définitive de la boutique À la ferme

Après sept ans passés au 26 rue Pierre-Brossolette, le magasin À la Ferme baissera définitivement le rideau à compter du 17 janvier.

Les clients se faisant trop rares depuis septembre 2021, la vente en boutique s'arrête.

En revanche, la famille Delie, étant éleveuse de bovins, poursuit la vente à la ferme de sa viande en direct avec d'autres produits en circuit court comme le porc, la volaille et les œufs à partir de mi-février.

Informations au 06 74 51 31 60. Facebook : A la ferme Asnières/oise. 7 chemin rural n° 3 de Royaumont (Baillon).



Une décision difficile mais nécessaire

Notre village s'est construit entre « nature et histoire » et dispose d'un passé industriel déterminant de son identité actuelle auquel chacun est attaché. D'un point de vue architectural, notre paysage est marqué par les cheminées asniéroises de l'usine Delacoste.



Suite aux violents incendies que la cheminée de la société AVI a subi et, après accord de la commission urbanisme, Monsieur le Maire a dû émettre un avis favorable à la démolition de ce dernier symbole de la grandeur passée de l'usine Delacoste où est née Sophie la girafe.

En effet, le dernier incendie oblige la société AVI à refaire l'ensemble de la toiture de ses bâtiments occupés en son centre par cette cheminée. Par ailleurs, les avis techniques de l'architecte de la société AVI et le rapport du bureau d'études Socotec ont estimé qu'il ne serait pas raisonnable d'effectuer les travaux de toiture sans éliminer la menace que présente, à terme, cette cheminée.

Point sur la vaccination contre le Covid-19

Le centre de vaccination, situé salle Saint-Louis à Viarmes, vous permet de vous faire vacciner contre le Covid-19.

Si vous résidez sur les communes de la C3PF, vous pouvez prendre rendez-vous pour la première, seconde et troisième injection :

- via Doctolib en sélectionnant le centre de vaccination de Viarmes. Il reste des places en janvier et en février et nous mettons régulièrement à jour. Merci de bien vérifier votre éligibilité pour le rendez-vous, qui sera contrôlée sur place.
- via le centre, soit en vous déplaçant sur place, soit en téléphonant uniquement aux jours et heures d'ouverture au 01 34 09 34 55. Pour les personnes qui se déplacent nous garantissons un rendez-vous mais pas nécessairement le jour même. Nous faisons au mieux compte tenu de l'affluence.



© Adobe Stock

Une page de communication officielle du centre de vaccination intercommunal a été créée sur le site de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France: carnelle-pays-de-france.fr/services/social/centre-de-vaccination-intercommunal. Cette interface permet de mettre à jour en temps réel, et en lien direct avec la directrice du centre, les plannings d'ouverture du centre de vaccination.

Anim' Asnières a besoin de vous

Vendredi 10 décembre, le comité des fêtes Anim' Asnières a tenu son assemblée générale, dans le strict respect des gestes barrières.

Sur le plan financier, l'association se porte au mieux, comme le faisait remarquer son président Christian Lacoste lors du compte-rendu financier.

L'ensemble du bureau a remis sa démission afin qu'une nouvelle équipe se constitue. Un nouveau bureau a été réélu.

Le comité des fêtes Anim'Asnières a besoin de vous. Si vous souhaitez devenir bénévole et participer à la vie active du village, organiser des festivités comme la Médiévale, les brocantes et les spectacles ou obtenir de plus amples informations, venez rencontrer le comité lors de sa prochaine réunion.

Contact: fetes.asnieres95@gmail.com ou 06 06 87 38 72.



Associations, faites parler de vous !

Si vous souhaitez communiquer sur vos événements, vos résultats sportifs, annoncer vos manifestations ouvertes au public, faites-nous parvenir vos informations.

N'oubliez pas de nous envoyer vos comptes-rendus d'assemblée générale ou vos modifications de coordonnées afin de mettre à jour le site internet de la ville, par mail au service Associations à associations@aso95.fr.

Inscription obligatoire
au 03 44 63 65 65
Venez avec vos bottes (ou chaussures de marche), et si vous en avez, coupe-branche et paire de gants.
Pique-nique tiré du sac-verse de l'amitié offert.

Chantier soumis aux mesures sanitaires en vigueur et susceptible d'être annulé en fonction de l'évolution de la situation

Marché de Noël par Co-Éducation Baillon

Le vendredi 10 décembre dernier, l'association Co-Éducation Baillon a organisé son marché de Noël dans la cour de l'école du Bois Bonnet. Au programme: chorale, tombola et stands dédiés aux cadeaux faits par les enfants et organisés par classe.



Au verger le printemps sera fleuri

Le 18 octobre dernier, une centaine d'enfants des classes maternelles de l'école Blanche de Castille ont planté des bulbes de tulipes dans le verger communal.



Les bénévoles de l'association Autour du verger avaient préparé le terrain. Après une petite explication sur le développement des bulbes, les enfants, conseillés et aidés par Claude, Luc et Jean-Pierre, ont planté chacun leur tour deux bulbes de tulipe.

Les enfants vont devoir maintenant patienter jusqu'au printemps avant d'admirer le résultat de leur plantation dans le verger.

Le Père Noël vêtu de neuf et... heureux !

Pour une fois, c'est le Père Noël qui a passé commande avant de faire sa distribution de cadeaux. Une commande un peu particulière à l'association Cousu et décousu. Il avait besoin d'un costume tout neuf, car le sien, un peu vieux, était usé et élimé. Il a aussi commandé une hotte assortie. Alors, les couturières bénévoles se sont mises à l'ouvrage. Résultat: le costume est magnifique, il va à merveille au Père Noël. Et c'est ainsi que, vêtu de neuf, il a pu rendre visite aux sages écoliers de la commune.



Le Père Noël en profite pour remercier les couturières aux doigts de fée.

Marché artisanal de Noël

La commune avait organisé son Marché de Noël le samedi 18 décembre place de l'Église. Des stands gourmands, de bijoux, d'objets en bois... et, pour les plus jeunes, la visite du Père Noël! Il y en avait pour tous les goûts.



Le Club Senior au théâtre

Dimanche 19 décembre 2021, 60 membres du Club Senior sont allés au Théâtre des Nouveautés à Paris pour voir le spectacle *Un chalet à Gstaad*, une pièce écrite et jouée, entre autres, par Josiane Balasko.

Une partie de rires, du début à la fin!





Élection du Conseil Municipal Jeunes

Le vendredi 10 décembre, les élèves de CM1 et de CM2 des deux écoles ont été appelés aux urnes pour élire le Conseil Municipal Jeunes.

Chaque enfant, muni de sa carte d'électeur, a choisi son ou ses représentants en cochant les noms des candidats sur le bulletin de vote. Après avoir glissé son enveloppe dans

l'urne, chacun a signé la feuille d'émargement. Ils étaient accompagnés par des élus et par les agents du service Jeunesse.

Ont été élus sur l'école Blanche-de-Castille: Léo Dos Reis, Nohlan Nhingsavath Renard, Lilou Tartaglione Flobert, Guillaume Bresson. Et sur l'école du Bois Bonnet de Baillon: Chiara Gal, Milla Da Silva, Alexandre Jean, Karl Prat. Ils rejoignent, pour deux ans, les trois jeunes précédemment élus.



Une visite surprise dans les écoles

Avant de faire sa tournée dans toutes les maisons le soir de Noël, le Père Noël a fait une halte dans les deux écoles d'Asnières-sur-Oise le 16 décembre dernier. Il est passé dans toutes les classes et a été accueilli partout par des cris de joie et de surprise!

Il a fait sa distribution de cadeaux, adaptés à chaque âge. En remerciement, les enfants, des étoiles plein les yeux, se sont appliqués à lui chanter leurs plus belles chansons de Noël. Nul doute que les enfants, comme le Père Noël, se souviendront longtemps de ce passage dans les écoles.





État civil *

Naissances

Lola Frango Tarsitano - 30/10
Mélina Tupin Duhamel - 07/11

Gustavo Bandeira Coutinho - 17/11
Sasha Da Silva - 24/11
Maxime Heumez - 19/12
* en fonction des autorisations de publication.

Des permanences à votre service

- CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement): lundi 21 février, de 14h à 17h, en mairie de Viarmes. Prise de rendez-vous au: 01 73 24 45 18.

- Bus du CIAS (Centre inter-communal d'action sociale): lundis 24 janvier et 7 février, place de l'Église. Prise de rendez-vous au 06 43 60 03 32 ou cias@c3pf.fr.

Expressions directes

Bien Faire pour Bien Vivre Groupe majoritaire du conseil municipal

Le groupe Bien Faire pour Bien Vivre vous souhaite une excellente année 2022. Les nouvelles mesures sanitaires liées à la cinquième vague du Covid-19 nous obligent à nous adapter et à nous réinventer sans cesse. Nous sommes vigilants et attentifs à la santé de nos concitoyens, ce qui nous amène malheureusement à annuler les rassemblements organisés par les associations et par nous-mêmes, entre autres les vœux du maire qui n'ont pas pu avoir lieu en présentiel.

Cette distanciation ne saurait impliquer perte de lien, manque de communication ou de synergie. Notre groupe en a fait la clé de voûte de son programme. L'ouverture des discussions et des débats pour l'intérêt commun reste notre priorité.

L'équipe majoritaire continue à développer son programme en tenant compte des avis du groupe minoritaire. La réforme de notre Plan local d'urbanisme (PLU) sera le meilleur exemple de la mise en place de l'ensemble des outils et moyens de communication et de concertation à notre disposition pour garantir la participation de chacun à ce débat fondamental pour les trente prochaines années. À chaque étape du nouveau PLU, tous les habitants sont concertés afin de construire ensemble ce projet.

Grâce à l'action conjointe et constructive de nos deux groupes, nous avons obtenu le maintien de 30 000 € de subvention versés par la C3PF pour cette année en faveur de la crèche Neokids. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tout particulièrement Annick Desbourget pour son implication.

Pour 2022, nous souhaitons Bien Faire pour Bien Vivre et poursuivre, comme nous le faisons pour chaque projet, notre dialogue avec les Asniérois et construire tous ensemble notre avenir.



Retrouvez les vœux du Maire en ligne sur le site de la ville.

Un Village Uni Groupe minoritaire du conseil municipal

Nos textes sont rédigés quinze jours avant la date de publication du journal pour être remis à temps au service communication de la Mairie. C'était donc un 29 décembre 2021 que nous formulons ces vœux pour 2022, les meilleurs pour vous lectrice et lecteur de ce journal, pour notre village, et pour notre C3PF. Ce 29 décembre 2021, le thermomètre affichait quinze degrés alors qu'en mars 2021 le gel avait décimé les bourgeons. L'année s'achevait avec l'annonce d'une nouvelle mutation nommée Omicron dont nous ne pouvions pas anticiper les effets sanitaires, sociaux, économiques et politiques en 2022.

Imaginons-nous à la mi-Janvier ! Souhaitons que 2022 soit aussi vivifiante que 2021 fut asphyxiante. Souhaitons à notre communauté de commune d'être aussi réactive qu'elle le fut en 2021 pour proposer la vaccination et répondre avec succès à toutes les demandes de vaccins de ses habitants et même au-delà. La réussite du Centre de Vaccination créé à Viarmes a réuni différentes majorités et oppositions dans un même effort logistique. C'est une preuve que le dépassement des logiques d'opposition systématiques est un processus d'accomplissement. C'est ce modèle de dialogue bienveillant que nous souhaitons et continuerons à promouvoir, bien que si peu de visibilité soit donnée à nos initiatives et que cela nous use précocement.

Comme la majorité nous vous souhaitons à tous de « Bien Vivre » ! Sommes-nous sûr de comprendre la même chose ? Bien vivre c'est retrouver un dialogue serein avec les habitants pour résoudre les problèmes, par exemple rue du Four. Bien Vivre c'est accepter de débattre en public du bilan de l'ancien plan local d'urbanisme avant de proposer le nouveau. Bien vivre c'est inviter les habitants à imaginer Asnières dans 30 ans et à formuler leur vision d'une vie sociale, culturelle, des modes de circulation et des commerces pour savoir vraiment de quel futur on décide.

Le Plan Local d'Urbanisme dépassera largement la durée de la mandature, il impactera le mode de vie, la santé, les possibilités de transports et d'emploi, la vie culturelle des générations à venir. Chaque décision protège ou oblitère des ressources de plus en plus rares, valorise ou détruit notre environnement. Nous vous souhaitons de prendre les plus sociales, les plus écologiques, les plus sensées.